

PROGRAMME ADVENIR - DERNIERE ANNEE

Nous entamons la dernière année du programme Advenir, une opportunité à ne pas manquer qui soutient l'ensemble de la profession.

Comme vous le savez, depuis l'été 2022, grâce à une convention signée entre MOBILIANS et l'Avere-France, ce dispositif vous offre des **conditions extrêmement avantageuses pour l'installation de bornes de recharge et des formations entièrement financées.**

Pourquoi profiter du programme Advenir ?

Des primes attractives pour installer des bornes de recharge :

- Bornes ouvertes au public : **50% du montant HT** avec des plafonds en fonction de la puissance du point de charge (**entre 1 700€ et 7 500€ HT par point de charge**) - une borne peut compter plusieurs points de charge.
- Bornes à usage privatif (flottes, salariés, zone de maintenance, aire de démonstration ou livraison) : **25% du montant HT avec un plafond à 750€ par point de charge.**

Un programme de formation conçu sur mesure :

- 3 modules différents dispensés par le GNFA allant du webinaire à la formation en centre :
- Module 1 : Quelle infrastructure pour quels besoins ?
- Module 2 : Quelle recharge pour quel client ?
- Module 3 : Le diagnostic des systèmes de recharge des véhicules électriques ou hybrides



Le premier module permet d'obtenir toutes les clés pour monter un projet d'installation de borne dans vos structures à travers un webinaire de 2h. Inscrivez-vous facilement aux prochaines sessions [ici](#) :

- Lundi 20 janvier 2025 de 14h à 16h
- Lundi 27 janvier 2025 de 9h à 11h
- Vendredi 7 février 2025 de 9h à 11h
- Vendredi 21 février 2025 de 14h à 16h

Nouveauté 2025

Depuis le 1er janvier, le programme Advenir évolue pour permettre aux entreprises de location de courte durée de bénéficier des primes bonifiées pour l'installation de bornes de recharge.

Agissez avant la fin du programme

Avec un budget de **30 millions d'euros**, le programme Advenir prendra fin le **31 décembre 2025**. Ne laissez pas passer cette occasion d'intégrer la mobilité électrique dans votre activité dans des conditions optimales.

Retrouvez l'ensemble des informations sur le programme sur le site internet dédié : <https://bornes.mobilians.fr/>